



FEDERATION CAMEROUNAISE DE FOOTBALL CAMEROON FOOTBALL FEDERATION

Affilié à la FIFA en 1962, à la CAF en 1963 et à l'UNIFFAC en 1998

COMMUNIQUE FINAL DE LA SESSION DU COMITÉ D'URGENCE DE LA FEDERATION CAMEROUNAISE DE FOOTBALL TENUE PAR VISIOCONFERENCE LE 08 MAI 2024

L'an deux mille-vingt-quatre,

Et le 08 du mois de mai s'est tenue, par visioconférence, une session du Comité d'Urgence de la Fédération Camerounaise de Football, sur convocation de son Président, **Monsieur ETO'O FILS Samuel**.

Outre Monsieur ETO'O Fils Samuel, président de la FECAFOOT, étaient présents :

- Madame EKO MENDOMO Céline, **1^{ère} vice-présidente** ;
- Monsieur ABDOULKARIM, **2^{ème} vice-président** ;
- Monsieur DJAMPIR Arthur, **3^{ème} vice-président**
- Monsieur MBIGHA NJAH Felix **4^{ème} vice-président**.

Ont également participé à titre consultatif et sans voix délibérative, les membres du Comité Exécutif ci-après :

- **Monsieur FOKO KAMGA Stéphane** ;
- **Monsieur ABBO MOHAMADOU** ;
- **Monsieur MONGUE NYAMSI Daniel** ;
- **Monsieur ABDOULAY ABDOUL RAZACK** ;
- **Monsieur FOUEDJOU Norbert** ;
- **Monsieur YAKAM Gilbert** ;
- **Monsieur YOKI ONANA Jacques** ;
- **Monsieur NKOU MVONDO Prosper** ;
- **Monsieur YOUSOUFA** ;
- **Monsieur BOUADEU Agustin** ;
- **Monsieur DJOUNANG Blaise, rapporteur**.

Les points ci-après étaient inscrits à l'ordre du jour :

- 1- La désignation des membres de la structure d'encadrement technique et administratif de la Sélection Nationale Masculine « A » du Cameroun, « LES LIONS INDOMPTABLES » ;
- 2- L'examen de la Convention MINSEP/FECAFOOT du 05 février 2015.

Le quorum étant atteint, le Comité d'Urgence de la FECAFOOT a pu valablement délibérer conformément aux dispositions **des articles 40 alinéa 11 et 49 des Statuts de la FECAFOOT**.

Après l'examen des points inscrits à l'ordre du jour, le Comité d'Urgence :

-Au regard de l'urgence liée aux nécessités de la préparation de l'Equipe Fanion aux éliminatoires de la Coupe du Monde 2026 ;

-Au regard des dispositions de l'article 40 alinéa 11 des Statuts de la FECAFOOT consacrant l'exclusivité du Comité Exécutif en matière de désignation de tous les membres de la structure d'encadrement technique et administratif de l'Equipe Nationale Masculine « A » ;

-Au regard des dispositions du Décret n°2014/384 du 26 septembre 2014, portant organisation et fonctionnement des Sélections Nationales de Football, signé par le Président de la République du Cameroun ;

-Au regard des dispositions de l'article 3 alinéa 2 du Décret présidentiel sus-cité, qui ne prévoit la gestion conjointe qu'en matière financière ;

-Au regard des sacrifices financiers déjà consentis par le gouvernement pour faire venir une expertise étrangère et dans un souci d'apaisement ;

Le Comité d'Urgence à l'unanimité de ses membres a pris les résolutions suivantes :

Résolution 1 :

Le Comité d'Urgence à l'unanimité de ses membres et sur proposition du Président de la FECAFOOT décide de la nomination des membres de la structure d'encadrement de la Sélection Nationale Masculine « A » du Cameroun « LES LIONS INDOMPTABLES » ainsi qu'il suit :

ENTRAINEUR SÉLECTIONNEUR	MONSIEUR MARC BRYs <i>ASSISTE DE MONSIEUR JOACHIM MUNUNGA ET DE MONSIEUR GIANNIS XILOURIS (ANALYSTE VIDEO)</i>
ENTRAINEUR ADJOINT N°1	MONSIEUR NDTOUNGOU MPILE MARTIN
ENTRAINEUR ADJOINT N°2	MONSIEUR PAGOU DAVID
ENTRAINEUR DES GARDIENS DE BUTS	MONSIEUR KAMENI IDRIS CARLOS
MEDECIN	DOCTEUR FOTSO GWABAP PATRICK JOEL
COORDONNATEUR GENERAL DES SELECTIONS NATIONALES	MONSIEUR ANBGWA BENOIT CHRISTIAN
COORDONNATEUR ADJOINT N°1	MONSIEUR PENSY SERGE REINOLD

3

TEAM MANAGER	MONSIEUR ALNOUDJI NICOLAS
TEAM PRESS OFFICER	MONSIEUR THIERRY NDOH
AGENT DE LIAISON	MONSIEUR EBOLO ABADA ARNOLD

Résolution 2 :

Le Comité d'Urgence, à l'unanimité de ses membres, donne instruction au Président de la FECAFOOT de communiquer, en extrême urgence, la liste des membres de la structure d'encadrement ainsi désignée au MINSEP et à la FIFA ; de procéder à la conformisation des actes de prise de fonction des personnes désignées.

Résolution 3 :

Faisant suite à la recommandation de la FIFA, le Comité d'Urgence, à l'unanimité de ses membres, donne mandat au Président de la FECAFOOT à l'effet de créer un groupe de travail chargé de la relecture de la Convention MINSEP/FECAFOOT et faire des propositions de révision de ladite Convention.

Fait à Yaoundé, le 08 mai 2024

LE SECRETAIRE GENERAL



Blaise DJOUNANG